



LA GRANDE *vie de* CHÂTEAU

N° 3

JANV 2023



LE MOT DU MAIRE

Chères Castel-Renardaises et chers Castel-Renardais,

Nous venons de recevoir une grande nouvelle : Château-Renard est homologable au label « **Petites cités de caractère** ». L'homologation sera effective en 2025 si nous honorons toutes les recommandations faites par l'association « Petites Cités de Caractère » Centre-Val de Loire.

Cette distinction plutôt rare est la reconnaissance de la qualité de notre patrimoine, de son entretien et de sa mise en valeur, ainsi que de la douceur de vivre dans notre village. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du dossier de candidature.

Les panneaux « Petites cités de caractère » et la notoriété de ce label auront un impact touristique et commercial pour notre village.

Nous espérons que nous toutes et tous, citoyens, auront à cœur d'être à la hauteur d'une telle distinction, en respectant la propreté

des espaces publics, voire en embellissant nos habitations pour augmenter le charme de notre cité.

Patrimoine, commerce, vie associative, culture et artisanat d'art... En 2023, il nous faut agir tous ensemble, dans tous les domaines, main dans la main !

Le patrimoine : outre l'entretien des bâtiments communaux, le patrimoine, c'est aussi les propriétés privées ! Il existe une aide importante pour les particuliers, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), en collaboration avec la communauté de communes 3CBO. Cette aide concerne les rénovations énergétiques et l'embellissement des façades des biens immobiliers privés. Renseignez-vous !

Le commerce : la reprise d'un bâtiment commercial par la municipalité est en cours. Le projet est d'y créer un établissement mixte, avec une boutique éphémère, une



recyclerie, une friperie... Vous avez des idées, des projets pour ce lieu ou ailleurs ? La commune se tient à votre disposition, avec la 3CBO, pour vous accompagner.

La vie associative : les associations font la richesse de notre commune, de sa vie festive, culturelle, sportive, solidaire, elles sont variées, dynamiques. Nous sommes toujours là pour les soutenir. Hélas, les bénévoles ne sont pas assez nombreux. J'invite toutes les personnes désirant s'investir à contacter la mairie.

La culture et l'artisanat d'art : chaque année, à travers chaque manifestation de qualité - et ces manifestations furent nombreuses

en 2022 ! -, c'est l'image de Château-Renard qui est valorisée. Je tiens à remercier nos artistes et artisans d'art locaux, et nous les encourageons à s'exprimer encore !

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal, qui fait un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2023, dans votre action au sein de la commune, mais également dans vos familles et auprès de vos proches.

Jocelyn BURON

l'équipe

MUNICIPALE



Philippe Leroy
Conseiller / Développement économique-Santé, Travaux-Voirie



René NIVEAU
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés



Chantal FRANCOIS
Conseillère / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse, Tourisme, Communication-Projet Citoyen



Alphonse DO
Conseiller / Tourisme, Développement économique-Santé
Conseiller 3CBO



Édith MERLIN
Adjointe / VP Petite enfance-Jeunesse, Manifestations-Vie associative



Delphine DE WOLF
Adjointe / VP Développement économique-Santé, CCAS, Marchés
Conseillère 3CBO



Monique FEURE
Conseillère déléguée / VP Finances



Sandrine MANTEAU
Conseillère / Communication-Projet Citoyen



Jocelyn BURON
Maire / VP 3CBO
Action sociale



Dominique COMONT
Conseiller / Travaux-Voirie, Marchés, Tourisme



Alain CHAPELEAU
Adjoint / VP Tourisme, Manifestations-Vie associative



Bernard SAUVEGRAIN
Adjoint / VP Travaux-Voirie, Marchés
Conseiller 3CBO



Romuald MALEC
Conseiller / Travaux-Voirie, Manifestations-Vie associative



Patricia ROBERT
Adjointe / VP Communication-Projet Citoyen et Cimetière, Marchés



Arnaud ROY
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Corinne MELZASSARD
Conseillère / Développement économique-Santé, Manifestations-Vie associative
Conseillère Départementale



Quentin JULIA
Conseiller / Tourisme, Manifestations-Vie associative



Julien DUFAUT
Conseiller / Travaux-Voirie, Petite enfance-Jeunesse

VP : vice-président(e)

Tous les conseillers municipaux font partie de la Commission Finances.



SANTÉ

Le docteur Portal, qui a quitté la maison de santé de Saint-Germain-des-Prés, a rejoint notre commune début novembre, après nous avoir sollicités pour intégrer notre local vacant, rue des Peupliers, depuis le départ du docteur Huber. Il est important de souligner que le docteur Portal est aussi maître de stage et qu'il accompagne des étudiants en médecine qui pourraient, une fois diplômés, profiter du cadre de vie agréable de notre campagne.

Malgré cette bonne nouvelle, il est un fait indéniable que l'accès aux soins est de plus en plus compliqué, tant chez les généralistes que chez les spécialistes. Cela est valable dans toutes les régions de France, à la ville comme à la campagne.

Si c'est avant tout à l'État que revient cette responsabilité primordiale de chercher des solutions de lutte contre la désertification médicale, les communes et les communautés de communes continuent leurs recherches de médecins et d'élèves étudiants, qui seraient potentiellement intéressés de s'installer dans les locaux disponibles de notre territoire.

Vous n'avez pas de médecin traitant ou que celui-ci n'est pas disponible, contactez :

La communauté professionnelle territoriale de santé Gâtinais-Montargois (CPTS) au 02 18 12 14 47,

le cabinet de téléconsultation Healphy au 02 38 92 70 98,

les sites mablouse-blanche.fr, doctolib.fr, qare.fr (7 jours sur 7 de 6 heures à minuit) ou maia.com

Pensez aussi à contacter votre mutuelle santé qui peut proposer un service de téléconsultation.

En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112.

LES MOTS DES VICE-PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS COMMUNALES

**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Gâtinais - Montargois**
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
 - VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
 - VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.
- ⚠ Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS

À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

ne pas jeter sur la voie publique

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret

Bienvenue à Aurore, hypnothérapeute



Depuis septembre dernier, Aurore Baugé s'est installée au 67 rue des Peupliers pour pratiquer l'hypnose Ericksonienne. Elle permet de réduire le stress, l'anxiété, d'améliorer la confiance en soi, de préparer un examen ou une épreuve importante, d'arrêter de fumer, de perdre du poids, ... Aurore vous accueille sur rendez-vous au 06 78 35 69 96, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et 2 samedis par mois, et se déplace même à domicile.

L'ÉTAT CIVIL 2022

15 naissances

10 mariages

12 PACS

43 décès
dont 30 sur notre commune

CCAS

Les Castelrenardais-es qui ont besoin d'un accompagnement pour réaliser leurs démarches administratives (pour faire valoir ou connaître leurs droits, ou bien pour bénéficier d'aide financière, par exemple) sont invités à contacter Clarisse Naquin, travailleur social, au 02 38 95 30 96 ou par mail : ccas-chateau-renard@orange.fr. Clarisse assure sa permanence au 157, route de Chatillon-Coligny, de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures, tous les jours sauf le mercredi. D'autres entités peuvent répondre à vos besoins :

Agé Clic de Gien (02 38 38 37 51 et clicdugiennois@wanadoo.fr) qui informe et conseille gratuitement toute personne âgée de 60 ans et plus.

Le conciliateur de justice (02 38 28 79 00) dont sa mission est de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

France Services (02 38 07 24 17) pour effectuer des démarches administratives en ligne, dans les locaux de La Poste, du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 à 18 heures et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Bricobus (06 08 31 46 15 ou 06 73 52 27 25) qui est un dispositif solidaire vous permettant de rencontrer des professionnels de l'habitat et de vous former gratuitement au bricolage pour réaliser des travaux d'entretien.

Éco Habitat (02 38 92 10 58) pour rencontrer un conseiller Énergie : permanence les 2èmes mercredis de 14 h 15 à 17 heures à la salle polyvalente.

DÉVELOPPEMENT *économique*

Les marchés de terroir ont été relancés en 2022. L'animation de la rue Aristide Briand a été bien appréciée, chaque 2ème samedi, du mois d'avril au mois de septembre, en fin de journée. Un thème particulier a été choisi en fonction du calendrier, ce qui a permis un renouvellement d'exposants sur les différents marchés.



Musiciens, circassiens, danseurs... Les animations en déambulation offertes par la municipalité lors de ces marchés ont attiré beaucoup de curieux et ont apporté de la joie et de la poésie. Les commerçants se sont généreusement associés à ces marchés, en décorant leur vitrine ou en proposant des offres spécifiques. Nous les en remercions ! En 2023, l'annonce des marchés sera faite en complément d'autres événements, notez déjà la date du 13 mai, correspondant à l'arrivée du Tour du Loiret dans notre ville.



UN TIERS-LIEU EN CENTRE-VILLE

En 2022, une réunion publique a permis d'entamer le dialogue avec nos acteurs économiques et de leur présenter l'accompagnement que peut apporter la 3CBO lors de projets d'installation, d'innovation, de développement et de reprise de commerce.

Tous nos acteurs économiques seront prochainement invités à découvrir le projet municipal de tiers-lieu en centre-ville, et à s'y associer. Concrètement, un vaste commerce longtemps inoccupé de la rue Aristide Briand, sera rénové afin de devenir un tiers-lieu regroupant plusieurs activités.

Une boutique éphémère proposera des produits ou des services sur une courte période. Ce principe permettra à des commerçants, entrepreneurs ou prestataires de service de bénéficier d'un lieu pour tester un concept, un lancement de produit, sans contrat longue durée. Voilà un lieu à imaginer, à construire et à faire évoluer tous ensemble, qui mêlera commerce, culture solidaire et convivialité.

Ce tiers-lieu a pour but d'apporter des réponses nouvelles aux enjeux du territoire et de créer de nouvelles dynamiques économiques et sociales. Il encouragera, grâce à des espaces partagés et de coworking ou de convivialité, le partage des savoirs faire, des ressources, des initiatives citoyennes,...

La municipalité souhaite à nouveau la bienvenue et une bonne installation à ses nouveaux commerçants de l'année 2022 :



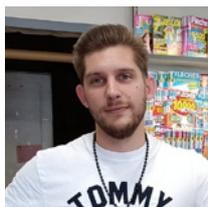
Jean-Camille Gnali, courtier en assurances TAC (Timios Assurances Courtage), s'est installé au 22 rue Aristide-Briand (06 51 37 69 81 ou 02 18 88 93 66),



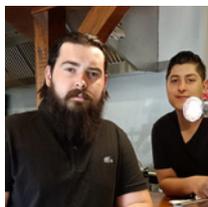
Stéphane Thibault a ouvert Steph Auto Clean à la Cidrerie, route de Châtillon-Coligny (06 77 25 14 53),



Aurore Mathieu a repris l'institut de beauté, renommé «À Corps Parfait» depuis mai, au 8 rue de la Chèvrerie (02 38 95 27 18),



Séverin Levault a repris Le Royal, tabac-presse du 109 place de la République,



Gavdar Sefatdin propose des grillades au Bar du Marché, situé à l'angle de la rue Aristide Briand et du Vieux marché (07 66 60 05 04).

Et depuis le 17 janvier, place de la République, le restaurant Le Renardeau est devenu Le Fox. Les nouveaux gérants, Steven et Leslie Casse ont remis à neuf l'établissement. Le chef, Steven, propose une cuisine traditionnelle, à base de produits locaux.

Montargois d'origine, Steven s'est destiné à la cuisine dès l'âge de 15 ans. Élève à Saint-Louis, il a fait ensuite son apprentissage à Paris, avant de revenir vivre à Chantecoq. Aujourd'hui, son objectif est de travailler avec les producteurs et d'être au plus près d'eux pour proposer un menu spécifique "produits de producteurs".. Steven Casse a été soutenu pour la création de son restaurant par "Initiative Loiret", la 3CBO et par le Crédit Agricole.



NOUVEAU DISPOSITIF DES COMPAGNONS BATISSEURS, EN PARTENARIAT AVEC LE PETR GATINAIS MONTARGOIS

LE BRICOBUS

DANS VOTRE COMMUNE

compagnons bâtisseurs
« La solidarité, un chantier à partager »

Logo of Gâtinais Montargois and other partners.

Service éco habitat
Gâtinais montargois

Sur rendez-vous au **02 38 92 10 58**

SERVICE PUBLIC LOCAL
CONSEILS NEUTRES GRATUITS

PERMANENCE DU SERVICE ÉCO HABITAT de Château-Renard
Un conseiller énergie du Service Éco Habitat est à votre disposition pour répondre, en toute objectivité, à vos questions relatives à l'énergie dans le logement.

- Comment diminuer sa consommation d'énergie ?
- Quels travaux d'isolation effectuer ?
- Quelles sont les aides financières mobilisables ?

VENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER ÉNERGIE :
Tous les deuxièmes mercredis du mois, de 14H15 à 17H00

Logo of 3CBO, Salle Polyvalente, and Gâtinais Montargois.



MANIFESTATIONS *vie associative et seniors*

2022 SE TERMINE PAR UN FEU D'ARTIFICE

En 2022, la météo nous a joué quelques petites surprises. Entre l'orage du dimanche matin de la Pentecôte, qui a vidé d'un seul coup la brocante, et la sécheresse qui nous a obligé (par précaution au regard de la situation) à reporter le feu d'artifice du 13 juillet, nous avons été obligés de nous adapter, et après plusieurs annulations, c'est finalement pour clôturer cette année, après le marché de Noël et le concert de Chœur de Safran que le feu d'artifice du 13 juillet est venu étoiler le ciel !



REVENONS SUR CETTE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Toutes les manifestations (vides greniers et brocante, concours de pétanque, chasse aux œufs, concours de pêche, lotos, manifestations sportives ...) organisées par les associations ont su animer avec succès notre village, en rassemblant la population autour de leurs activités. Nous ne les énumérerons pas toutes car nous en oublierions avec regret.

Nous nous réjouissons d'avoir à nouveau pu organiser la fête de la Pentecôte avec ses attractions riches et variées. Le Festivox s'est encore bonifié et diversifié en qualité, avec ses concerts (chapeau aux organisateurs et aux bénévoles !).

Le Comité des fêtes s'est chargé, lui, de la fête foraine, des exposants et des animations de la ville. Un marché des artisans d'art était installé sur la place du Château, avec un sabotier fabriquant des sabots devant le public. Un beau week-end qui a ravi petits et grands !



L'évènement majeur et tant attendu a été le comice agricole.



Après deux reports, nous avons pu l'organiser, et quel succès ! Durant deux jours, le public très nombreux s'est promené au milieu des animaux, des différents matériels agricoles d'hier et d'aujourd'hui, célébrant l'agriculture.

L'élection des Miss (c'est une Castel-Renardaise qui a été sacrée Reine), le défilé des chars et des musiques, la messe dans le parc du château de la Motte, les concerts et le magnifique feu d'artifice ont animé cette très belle fête. Coût important pour notre village : 39 000 €.

Pour les fêtes de fin d'année, l'installation innovante d'une patinoire par l'UCAVO a réjoui les petits et les grands. Bravo pour cette initiative ! Le marché de Noël, avec ses nombreux exposants, malgré un froid vif (mais de saison) a clôturé l'année 2022.



Quant aux illuminations de Noël, elles ont été moins nombreuses qu'à l'accoutumée en raison des prévisions pessimistes sur l'énergie, mais ont, malgré tout, donné un air festif dans cette période de sobriété.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois les associations, les bénévoles et tous les participants qui ont aidé à l'organisation de ces manifestations. La passion et la volonté d'animer et de proposer des animations habitent nombre de Castel-Renardais. Mais dans les prochaines années, la solidarité, l'entraide entre associations et organisateurs seront nécessaires, si l'on veut voir perdurer le tissu associatif dans notre belle ville.



POUR NOS SENIORS : TOUJOURS DES PROJETS

Nous avons eu aussi le plaisir de reconduire leur séjour, en partenariat avec l'ANCV qui a permis à 47 de nos aînés de passer un agréable séjour, d'une semaine en montagne à Praz-sur-Arly (74) du 10 au 17 septembre 2022. Nous travaillons déjà sur le prochain séjour qui se déroulera du 3 au 10 septembre 2023, si la situation sanitaire ne se dégrade pas. La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements utiles.

Comme chaque année, le traditionnel repas de Noël qui fait partie des animations incontournables de la commune, a permis de mettre à l'honneur les aînés, âgés de plus de 65 ans.



C'est donc dans une bonne ambiance que 197 seniors ont répondu présents le 7 décembre. Le repas élaboré par le traiteur « le Vieux Moulin » a fait l'unanimité et la partie musicale et dansante était animée par le Groupe Saphyr. Ce fut un moment privilégié, en ces temps incertains où nous avons besoin de convivialité, de gaieté et de plaisir partagé. On y a honoré la doyenne et le doyen de l'assemblée : Jeanine Moreau, 93 ans, et André Chauveau, 89 ans, sous les applaudissements chaleureux du public. Coût de cette journée de fête : 7 685 €.

Pour nos seniors de plus de 70 ans, 248 colis ont été confectionnés avec des petits plaisirs gustatifs et issus pour certains de nos commerçants locaux et producteurs du Gâtinais pour un montant de 8 090 € et distribués. Petit rappel : Si vous êtes âgé-e de plus de 65 ans, et que vous souhaitez profiter du repas annuel ou bénéficier du colis (après 70 ans), il faut vous inscrire en mairie.

Retour du bus numérique : Le bus itinérant sera de retour dans notre commune le jeudi 13 avril pour vous offrir des ateliers de 3 heures d'initiation, d'apprentissage ou de formation numérique selon vos souhaits. Accessibles à tous, ils se dérouleront en groupe de façon à créer du lien social entre les participants.



Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie (02 38 28 79 00 ou accueil45220@orange.fr).

Enfin, la municipalité rappelle qu'il existe un service de ramassage en minibus, pour se rendre au marché du mercredi matin. Inscriptions obligatoires en mairie (02 38 28 79 00).

HOMMAGE À MICHEL ROUSSEAU



En juillet 2021, disparaissait Michel Rousseau, une figure emblématique et très investie au Football Club de Château-Renard. La municipalité a souhaité rendre un hommage à cet ancien président du Football Club de Château-Renard de 1985 à 1997 et ancien joueur de 1959 à 1995. Le 10 décembre dernier, Jocelyn Buron et Jacqueline Rousseau, sa veuve, entourés des membres de la famille et d'anciens membres du FCC, ont dévoilé la plaque qui baptise désormais la salle du foot « salle Michel Rousseau ». Ce moment a créé une grande émotion parmi les personnes présentes, rappelant à chacun des souvenirs d'un grand frère, d'un co-équipier, d'un ami... qui a largement participé au développement de la vie sportive. Il a aussi été précurseur en organisant les premiers déplacements à Metelen, avant même qu'elle ne devienne ville jumelle, soit avant 1989. Depuis 1999, le stade porte le nom de son père, Guy Rousseau, aujourd'hui la salle du foot porte le sien. Merci pour l'héritage laissé par ces deux personnes à l'esprit de fraternité et de partage.

HOMMAGE À JEAN-CHARLES PARÉ



Après une dernière apparition pour l'inauguration du comice agricole, Jean-Charles Paré nous a quittés le 17 septembre, à l'âge de 76 ans. Son aura, son attachement profond à notre village ont fait de lui le maire de Château-Renard de 1983 à 2008, conseiller général de 1979 à 2005 et même, vice-président du Loiret aux côtés d'Éric Doligé.

Homme d'action, au franc-parler, libre et proche de ses concitoyens, il laissera en chacun d'entre nous le souvenir d'un moment partagé en sa compagnie.

Merci au bel héritage qu'il laisse derrière lui : la renaissance du cinéma VOX, la création du jumelage avec Metelen, la réalisation des zones d'activité de l'Ancienne cidrerie, du Ru Charlot et de Pense Folie, la construction de la salle polyvalente, l'aménagement des places de l'Hôtel de Ville et de la République, l'ouverture de la médiathèque...

TRAVAUX voirie fleurissement

DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'ENTRETIEN



CÔTÉ BÂTIMENTS

La mairie a poursuivi les travaux du programme Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Il s'agit des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics, comme dans les écoles maternelle et primaire pour un montant de 19 000 €.

Au stade, nos agents ont remis en peinture la salle du foot (anciens vestiaires) pour la cérémonie d'hommage à Michel Rousseau (voir page précédente). En 2023, ils interviendront pour des travaux d'intérieur ainsi qu'au club house du tennis.

Dans le cadre de la préservation du patrimoine, ont été réalisés les travaux suivants :

- Réfection de la culée de pont fragilisée par les inondations de 2016, avenue du Président Roosevelt (10 252 €),
- Réfection de muret de la déviation contigu à l'école maternelle (58 321€),
- Achat puis mise en valeur de l'entrepôt de la gare avec la démolition de la structure métallique adossée (1 800€).



Pour les projets de cette année, les travaux du programme Ad'AP se

poursuivront dans la salle des fêtes, avec la suppression des sanitaires situés derrière la scène, remplacés par un sanitaire répondant aux nouvelles normes.

Deux demandes subvention ont été déposées auprès de la Région Centre-Val de Loire (CRST) pour :

- Une aide de 7 655 € pour le changement des fenêtres des anciens logements de fonction de l'école élémentaire, sur un total de travaux estimé à 38 275 € TTC.
- Une aide de 6 849 € pour le remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à granulés à la MJC sur un total de travaux estimé à 34 245 € TTC.

La salle Anquetil devra être à nouveau disponible à la location au printemps après les travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes PMR et de réfection des embellissements (papiers, peintures, sols, ...).



Le mur de soutènement derrière la maison de l'île de Canada sera également restauré.

Enfin, pour lutter contre la chaleur estivale, des arbres seront plantés dans la cour de l'école élémentaire, pour apporter de l'ombrage aux enfants et pour réduire la température ambiante.

CÔTÉ VOIRIE

La mairie doit continuer son programme annuel d'entretien de ses trottoirs et de ses 60 km voies communales, afin d'assurer la sécurité et la commodité de passage. En 2022, le service technique a déposé 20 tonnes d'enrobé à froid sur les parties dégradées, en plus des travaux annuels.

Pour 2023, une nouvelle enveloppe budgétaire d'environ 80 000 € sera bientôt votée pour la réfection d'une partie des trottoirs de la rue des Sorbiers, la pose d'un enrobé sur les chemins de Mockerberry et des Hautes créasses. Le curage régulier des fossés est également prévu.

ATTENTION : PIÉTONS PRIORITAIRES !

Depuis 2013, le centre-ville (la place de la République et la rue Aristide Briand) est une Zone de Rencontre où les usagers piétons, vélos, trottinettes et voitures se doivent de partager la chaussée dans des conditions optimales de sécurité. Elle permet la cohabitation des piétons avec tout type de véhicule, de manière apaisée.

Concrètement, rappelons que :

- la vitesse de tous les véhicules y est impérativement limitée à 20 km/h.



- les piétons bénéficient de la priorité sur tout type de véhicule. Ils sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner néanmoins,
- Point important et souvent ignoré : la Zone de Rencontre, comme toutes les rues à sens unique, est à double sens pour les cyclistes !

NOUVELLE NUMÉROTATION

Le 24 novembre dernier, s'est tenue une réunion publique pour informer les Castel-Renardais(e)s sur 2 projets importants : la nouvelle numérotation et l'extinction de l'éclairage public (voir article suivant). En effet, en application de la loi 3DS et pour une parfaite desserte de la fibre optique et un acheminement des services de livraison, de secours et d'urgence, les habitants dont l'adresse n'est pas composée des 3 éléments : n° + type de voie + nom de rue, recevront un courrier de



À Château Renard, je suis accompagné-e pour effectuer mes démarches administratives en ligne.



la mairie. Ils devront ensuite la déclarer auprès de plusieurs services de l'administration via le site <https://www.service-public.fr/> en priorisant le service des cartes grises, puis les fournisseurs d'énergie, de télécommunication, d'eau, des banques et assurances,

France Services, installée dans les locaux de la Poste, est à votre disposition pour réaliser ces démarches administratives et joignable au 02 38 07 24 17.

TRAME NOIRE

Des points lumineux énergivores de l'éclairage public ont été remplacés par des candélabres LED pour un montant de 27 726,36 € TTC et au titre des certificats d'économie d'énergie (CEE), la commune va bénéficier d'une aide de 2 678 €.

L'extinction de l'éclairage public de 22 h 30 à 5 h 30 est effective depuis le 1er décembre 2022. Cette coupure, qui s'inscrit dans le cadre du plan de sobriété, aura des impacts positifs sur la facture énergétique, mais également sur la sécurité.



En effet, on a observé une diminution des petites incivilités, des vols de voitures, ainsi que du nombre d'accidents graves, dans la mesure où les automobilistes ont tendance à réduire leur vitesse en l'absence d'éclairage. D'autre part, la réduction des nuisances lumineuses aura une bonne incidence sur l'environnement, pour la faune comme pour la flore.

Coût de la mise en service : 6 667 € pour le branchement de caméras en autonomie et 840 € pour la reprogrammation des armoires électriques.

CÔTÉ ASSAINISSEMENT

Le schéma directeur du réseau d'assainissement est un rapport qui a fait ressortir des travaux de réhabilitation prioritaires pour un montant total estimé à 753 200 € HT, particulièrement la route de Châtillon dont le réseau doit être séparatif.

Le programme pluriannuel de ces travaux a donc été élaboré. Ainsi pour la 1ère phase d'un montant de 296 213,88 € HT, deux demandes de subvention ont été déposées auprès du Département pour une aide de 30%, soit 88 864 € et de l'agence Eau Seine Normandie pour une aide de 35%, soit 103 675 €.

Enfin, la mairie a renouvelé le 1er janvier 2023, le contrat de concession du service public de l'assainissement avec la SAUR pour une durée de 10 ans.

CÔTÉ VIDÉOPROTECTION

Des nouvelles caméras ont été installées place du Vieux marché, à l'église, à l'île de Canada et dans la rue Aristide Briand pour un montant de 34 840 € TTC. Aujourd'hui, ce sont 26 caméras qui sont des moyens de dissuasion supplémentaires, pour faciliter aussi la résolution d'enquêtes de la gendarmerie, en cas de commission d'actes malveillants et délictueux.

DÉPÔTS SAUVAGES

La mairie déplore encore trop de dépôts sauvages de déchets par des particuliers, ce qui est formellement INTERDIT en dehors des containers ou en dehors des horaires d'ouverture des installations prévues pour les récupérer. Le fait que les agents techniques doivent intervenir pour nettoyer les lieux est intolérable, même si la mairie ne manque pas d'engager des poursuites lorsque c'est possible.

Je remercie Didier et Séverine, agents des espaces verts, pour l'embellissement et la propreté de notre village ainsi que Marie, Jérémie, Jérôme, Jean-François et Laurent pour leurs compétences sur tous les travaux réalisés dans notre commune.



COMMUNICATION & projet citoyen

LE COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2022 a été marquée par un fort investissement des membres du comité de jumelage.



LA MAISON DU JUMELAGE

Tout a commencé dès le printemps. Les membres ont relevé leurs manches pour réhabiliter à moindre coût l'ancien local de camping abandonné depuis une vingtaine d'années, et y ont créé « La maison du jumelage ». Leur motivation et leur détermination ont permis de réaliser un travail remarquable dans une joyeuse ambiance ! Après des cloisons abattues, la dépose des éviers et des bacs à linge, un grand dépoussiérage, la remise en peinture et la réalisation d'une magnifique fresque, l'intérieur a été équipé de mobilier de récupération.

LA VISITE À METELEN

Puis du 4 au 6 juillet, une délégation du comité de jumelage s'est déplacée à Metelen.



Un rosier de Bellegarde a été remis au maire Gregor Krabbe et à son comité de jumelage, en signe de remerciements pour leur invitation. Le programme a été riche et diversifié.

Le samedi a été consacré à la visite des différents projets de la ville, tels que l'extension de la caserne des sapeurs-pompiers, la création d'un espace de co-working et d'une passe aux poissons, et enfin le nouveau stade de foot. Le dimanche, les deux comités de jumelage se sont réunis pour organiser les prochains échanges. La journée s'est terminée par un dîner à la mairie, dont le jardin était illuminé aux couleurs de la France, dans une ambiance joviale.

LE COMICE AGRICOLE

Enfin, il y a eu le week-end du comice agricole, durant lequel nos amis de Metelen sont venus en nombre pour participer à cet événement tant attendu. Le comité de jumelage de Château-Renard, aidé par des familles d'accueil, ont mis les petits plats dans les grands pour le repas champêtre du samedi midi, servant leurs 140 convives autour d'une table de plus de 40 mètres ! Joie et bonne humeur ont été encore les maîtres-mots durant tout ce week-end.

LA VISITE AU COLLÈGE

Par ailleurs, le comité de jumelage est intervenu dans les classes de 6ème pour présenter les avantages de choisir en langue vivante 2, l'allemand.



Les collégiens se sont montrés très intéressés. Et ils ont raison puisque l'allemand est la langue la plus parlée d'Europe, qu'elle représente un élément très positif sur un CV et surtout qu'elle permet de renforcer le niveau d'anglais du collégien en raison des mêmes origines.

Mais on n'oublie pas non plus, la présence du Comité de jumelage qui organise des échanges régulièrement, des



séjours linguistiques à prix abordable, dans des familles d'accueil de confiance et avec un encadrement identifié.

En conclusion, il doit s'agir d'un choix personnel, celui de l'enfant, avant tout ! Pour cette nouvelle année, une visite à Metelen sera organisée le dernier week-end de juillet et ce sera aussi le temps de préparer le 35ème anniversaire en 2024.



SITE INTERNET

Le site de la commune a été rénové et on y retrouve essentiellement des informations à consulter dans la durée, comme le plan local d'urbanisme, les procès-verbaux des séances du conseil municipal,



PANNEAU POCKET

Cette application est à télécharger gratuitement et anonymement sur votre téléphone portable. Sont publiées en particulier des informations essentielles ou des alertes pour la vie courante des Castel-renardais-es. En un an, nous sommes passés de 244 à 635 smartphones ou tablettes qui possèdent « Château-Renard » dans leurs favoris.



PAGE FACEBOOK

Ce réseau social permet de partager plus largement les informations sur l'actualité de votre village, avec des articles « maison », en annonce ou en compte-rendu, sur les manifestations, la vie des associations, les nouveaux commerces, les activités municipales. Fin 2022, nous comptons 1 763 abonné(e)s et 1 513 personnes qui suivent les publications sans être abonnées.



COMITÉ DE QUARTIER



RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE

A l'initiative des 6 comités de quartier, un questionnaire a été diffusé, il y a un an, avec le numéro 2 de La Grande Vie de Château, pour recueillir les avis et les idées des Castel-Renardais-es. Ces derniers ont été consultés sur 5 domaines : cadre de vie et sécurité, vie associative, sociale et citoyenne, enfance/jeunesse, commerce et santé. En voici les résultats et analyses.

Il faut préciser que 74 % des répondants sont des retraités. Par conséquent, les réponses au questionnaire sont en fonction de leur situation, leur âge, leur mobilité, leurs besoins ; lesquels sont bien différents de ceux des actifs.

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Il est mis en avant les problèmes de circulation pour la sécurité de tous, le nombre important de véhicules poids lourds, la vitesse excessive des véhicules, l'étroitesse de la route départementale 943, les chaussées dégradées mais aussi les routes, les chemins et les sentiers en bord de rivière à entretenir. Pour améliorer le cadre de vie, il est proposé de développer les pistes

cyclables, d'aider à la rénovation de façades, de faire participer les citoyens à l'opération « Voisins Vigilants », de diminuer les incivilités liées aux nuisances sonores (tondeuses, aboiements, ...), les déjections canines, les pigeons, le ramassage des encombrants, de développer la vidéo surveillance et de multiplier les rondes de police.

Il faut continuer de proposer des opérations de ramassage de déchets, malgré le peu de volontaires souhaitant y participer...

L'organisation de manifestations au sein des comités de quartier permettrait de créer du lien et de la convivialité, tout comme des lieux de rassemblement, tels qu'un café librairie, un théâtre de verdure, un plan d'eau, des parcours vélo ou d'autres équipements sportifs, tels qu'un parcours de santé.

ENFANCE ET JEUNESSE

Très peu de réponses sur les 2 questions posées, à savoir « Si un conseil municipal Jeunes est mis en place, votre enfant serait-il intéressé ? » et « Les actions proposées aux enfants et aux jeunes vous semblent-elles suffisantes ? ».

Il en ressort donc un avis mitigé sur la mise en place d'un conseil municipal jeunes, alors qu'il est noté un manque d'infrastructures, de lieux d'accueil et d'animation pour nos jeunes.

La municipalité partage ces opinions et c'est la raison pour laquelle elle a décidé d'installer en juin un city stade en accès libre et gratuit pour tous. Cet espace est aussi un lieu de vie et de rencontres où se retrouvent les personnes pour y pratiquer à l'air libre différents sports, comme le foot, le basket ou le handball, à un seul endroit.

Quant au conseil municipal jeunes, une formule plus souple est à l'étude. Elle s'adresserait à nos jeunes du CM1 jusqu'à la 3ème, sur la base du volontariat, sans élections, pour attirer un maximum de jeunes. Ils formeraient une commission, une force de proposition, qui pourrait être associée aux travaux menés par les comités de quartier.

COMMERCE

Les habitants trouvent que l'offre commerciale n'est pas suffisamment diversifiée et qu'elle manque de produits locaux. D'autres considèrent que la concurrence est absente et souhaitent l'implantation d'un discount. Le recours au e-commerce est plutôt occasionnel.

En ce qui concerne le marché hebdomadaire, il est jugé trop petit, et un second marché le week-end est souhaité. Son emplacement actuel satisfait la majorité.

Parmi les améliorations à apporter figurent, sans surprise, la réhabilitation du centre-ville, avec davantage de couleurs, des horaires d'ouverture des commerces élargis, des animations éphémères dans les locaux vides et un meilleur accueil de la part des commerçants.

De nombreuses propositions ont été faites quant aux commerces et aux services manquants à Château-Renard pour lesquels, nous ne manquons pas d'étudier la faisabilité, en collaboration avec la municipalité.

Enfin, en termes d'animations, les marchés artisanaux, vide greniers, bourses d'échanges, ateliers participatifs, fêtes médiévales et activités culturelles sont plébiscités.



SANTÉ

C'est sans surprise que plus de 55 % des réponses déplorent une prise en charge médicale insuffisante. Les commentaires portent surtout sur le manque de médecins généralistes, de spécialistes, de locaux d'accueil (maison de la santé ou cabinet) et d'autre part sur la solution de recourir au salariat, mais aussi aux médias pour attirer des professionnels de la santé, ... Mais pourquoi est-ce donc si difficile pour les communes rurales de recruter un médecin ? C'est d'une part un effet négatif du numerus clausus mis en place de 1971 à 2020. Le nombre de nouveaux docteurs étant limité, les médecins qui partent aujourd'hui à la retraite ne peuvent pas être remplacés. D'autre part, les universités poussent les étudiants à se spécialiser plutôt que de pratiquer la médecine générale. De plus, les conditions de vie et de travail dans les zones rurales ne jouent pas en faveur des installations. Malgré cette situation, des professionnels médicaux et paramédicaux se sont installés sur notre commune qui met tout en œuvre, avec la 3CBO, pour lutter contre la désertification médicale du territoire (voir article de la 3CBO, priorité Santé).

VIE ASSOCIATIVE, SOCIALE ET CITOYENNE

D'après les réponses obtenues, 41 % des citoyens sont engagés dans une association (association artistique, sportive ou humanitaire). Les freins à l'engagement sont le manque de temps pour 45 %, et pour les nouveaux arrivants, le manque d'informations sur les associations existantes. En ce qui concerne l'isolement, 15 % des personnes en souffrent. Les raisons sont diverses mais il serait dû principalement à la difficulté à se déplacer, puis à celle d'accès aux soins. Le manque de relations familiales, l'éloignement du numérique sont également évoqués.

Sur le plan des déplacements, près d'un tiers souhaite un meilleur amé-

nagement de l'espace urbain (stationnement en ville, rue piétonne, zone 30) ainsi que de l'espace public pour les cyclistes, sachant que 78 % des personnes ont répondu que leurs déplacements se faisaient en voiture. Les pistes cyclables sont demandées, notamment la voie verte SNCF, ainsi que des parkings et bornes de recharge pour les vélos.

Un service de bus, de navettes ou bien de co-voiturage est souhaité afin de faciliter l'accès au centre-ville et aux communes voisines ou pour répondre aussi au manque de transports pour Montargis (hôpital, gare, etc.).

Enfin, ce sondage révèle que 20 % souhaitent se rapprocher des Comités de quartier, et 15 % souhaiteraient s'exprimer au travers d'une boîte e-mail ou une boîte à idées, afin de participer à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

LES VIES DES COMITÉS DE QUARTIER

La fête des voisins

Les réponses au questionnaire soulignent largement le besoin de se retrouver, de lutter contre l'isolement, l'individualisme. La fête des voisins est un événement à privilégier. En 2022, 4 des 6 comités de quartier ont organisé cette fête, dont l'objectif reste le même : créer du lien social dans un cadre détendu et convivial ; les voisins ayant l'occasion de se rencontrer, de manger et de découvrir des intérêts communs. Alors, n'hésitez à y participer en répondant à l'invitation de votre comité de quartier !



Le comité de quartier des Barniers s'est distingué en réalisant une belle signalétique fleurie du lotissement, à l'occasion du comice agricole.



Quant au comité de quartier centre-ville sud après la fête des voisins en mai, un repas champêtre a été organisé en septembre pour profiter des derniers jours de l'été.



Comité de quartier de la Pinardière

Le projet 2023

Sensibles aux effets de la crise énergétique, les 6 comités de quartier ont le projet de réfléchir sur les modalités pour réaliser un achat groupé de combustibles, pour obtenir des prix plus intéressants. Pour mener à bien cette étude, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire joint.

Comité de quartier des Motteaux



TOURISME *patrimoine et culture*

CÔTÉ CULTURE : 2022, ENFIN UNE ANNÉE « NORMALE » !

Une année où vous avez pu assister à des représentations théâtrales, musicales, cinématographiques, grâce notamment au soutien financier du Département au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes.

Fin août, la troupe du Théâtre des Vallées a joué avec beaucoup de talent « Les impromptus de Molière » avec le soutien financier du Département de 65%, soit 780 €. Les acteurs jouaient des scènes tirées au sort des œuvres de Molière. Chapeau !!

Quatre concerts se sont déroulés en l'église St-Étienne :

- dimanche 22 mai, le spectacle musical « Si Safran m'était conté ... » de la chorale Chœur de Safran avec le soutien financier du Département pour 50%, soit 1 250 €, a présenté, sous une forme originale, l'histoire de « l'or jaune » du Gâtinais,
- dimanche 12 novembre, deux jeunes accordéonistes ukrainiens talentueux (l'un d'entre eux est depuis devenu Champion du monde) ont ému aux larmes et enthousiasmé le public,
- dimanche 20 novembre, avec le soutien de Territoires d'Écritures et de la 3CBO, Arcana, composé de 4 chanteurs lyriques professionnels, 25 choristes, une cheffe de chœur et une pianiste ont interprété, en mouvement, le Stabat Mater de Dvorák devant un public très nombreux.

- samedi 17 décembre, la chorale Chœur de Safran a interprété des classiques de Noël, avec toujours le même talent, une nouvelle fois grâce au soutien financier du Département pour 65%, soit 975 €.

Et puis, il y a eu aussi les nombreux groupes et spectacles durant le Festivox et la fête de la Pentecôte, l'excellent groupe Noise Gate pour la fête de plein air, le groupe Canyon et la très belle voix de Pascalina pour le samedi soir du comice agricole et enfin les animations musicales des marchés semi-nocturne qui ont eu lieu d'avril à septembre. Le festival « De l'Art dans les mains », organisé par la 3CBO, durant les journées du Patrimoine a permis à de nombreux visiteurs de découvrir le magnifique château de La Motte, qui avait généreusement ouvert ses jardins.

Nous n'oublions pas les expositions organisées à la maison Jeanne d'Arc par le Syndicat d'Initiative. De nombreux artistes y ont présenté leurs œuvres. Bravo à tous ! En 2023, nous espérons pouvoir vous proposer des animations riches et variées pour le plaisir de toutes et tous.

6^{ÈME} CONCOURS PHOTO

Du
17 octobre 2022
au
29 mars 2023

Thème
—
Les
chemins
et
les
sentiers



CÔTÉ PATRIMOINE ET TOURISME : ENCORE DES TRAVAUX

En 2023, l'étude technique de la sécurisation des remparts se poursuivra en collaboration avec la DRAC. Les 2 tours derrière l'église, Clément et au-Breton seront bientôt sécurisées.



L'état très dégradé de la toiture de l'église St-Étienne nous oblige à envisager sa réfection totale, estimée à 600 000 €, pour éviter toute fermeture de l'édifice. En effet, les eaux de pluie s'infiltrent à l'intérieur de la nef. Pour sauvegarder ce fleuron de notre patrimoine, un important investissement sera programmé avec un impact financier sur le budget communal de 2023.

LE LABEL « PETITES CITÉS DE CARACTÈRE »

L'idée avait été lancée, il y a plusieurs années, sans aller plus loin néanmoins.



Cette année, la municipalité a donc travaillé en ce sens en présentant un dossier de candidature. Mi-novembre, une commission s'est déplacée pour auditer la commune. Aujourd'hui Château-Renard est homologable à ce label jusqu'en 2025. Après quelques travaux, la mairie espère rejoindre le cercle des communes labellisées du Loiret après Ferrières-en-Gâtinais et St-Benoit-sur-Loire. Ce label permettra de donner un coup de projecteur sur notre commune et ainsi permettre à plus de touristes de découvrir notre village. Je remercie les employés municipaux pour leurs efforts quotidiens dans l'entretien de notre patrimoine.

Nous remercions aussi vivement Claude Martin pour son formidable travail de recherche et la présentation de l'histoire et du patrimoine de notre belle ville lors de l'audit.

Pour 2023, nous espérons pouvoir vous proposer des animations riches et variées pour le plaisir de toutes et tous.





PETITE ENFANCE

jeunesse

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

A notre grande joie, la rentrée scolaire 2022 s'est effectuée sans dispositif covid, mais avec seulement quelques restrictions pour l'accueil des élèves. L'effectif de l'école maternelle est légèrement en baisse, avec 70 élèves répartis en 3 classes (24 PS/MS, 23 PS/MS et 23GS). En juin, certains d'entre eux ont pris le large pour une belle semaine à Pénestin, au bord de la mer !

L'école élémentaire de l'Odonna compte actuellement 155 élèves répartis en 6 classes, 14 élèves bénéficiant du dispositif ULIS (CP, CP/CE1/CE2, CE2/CM1, 2 CM1/CM2).

En juin, Jocelyn Buron et Édith Merlin, adjointe déléguée aux affaires scolaires, ont distribué les dictionnaires offerts par la ville aux élèves de CM2, futurs collégiens.



Par ailleurs, la municipalité a offert aussi aux écoliers et aux collégiens une représentation des Impromptus Molière par le « Théâtre des vallées ».

Les élèves de l'école maternelle ont participé au comice agricole en réalisant des fleurs en crépon et des décors qui ont été exposés en centre-ville, ainsi qu'un épouvantail. Un grand merci à l'équipe enseignante et à l'équipe d'encadrement !

La kermesse des écoles a clôturé l'année scolaire sous le soleil.



En 2023, différents événements, projets de classes et sorties seront financés par la municipalité, tels que :

- une exposition scientifique interactive sur le thème « de la terre à l'univers » proposée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes & de la Culture (FRMJC), en juin, pour les classes élémentaires,
- le dispositif Ecole et Cinéma pour la maternelle et l'élémentaire, avec des séances de cinéma au VOX,
- des activités aquatiques à la piscine de Château-Renard pour les classes de l'élémentaire et la grande section de l'école maternelle, à raison de 10 séances (180 € par séance),
- le projet musical (chorales) dispensé une fois par semaine pour les élèves de l'école élémentaire (CMR) qui leur permettra de participer aux rencontres chantantes avec les écoles du Castel-Renardais,
- un projet de classe de découverte de nouveaux milieux naturels à Pénestin dans le Morbihan, du 12 au 17 juin, pour 24 élèves de la classe de grande section de maternelle. Ce projet bénéficiera d'une aide financière de la commune de 37,50 euros par enfant.

Pour mener à bien le projet « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires », le réseau électrique a été mis aux normes. A ce jour, les 7 classes sont équipées de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et d'ordina-

teurs portables. Elles ont également été dotées d'un espace numérique de travail Prim'ot, facilitant la communication entre les enseignants, les enfants et les familles. Le montant de ces investissements d'élève à 24 800 € mais la commune va bénéficier d'une subvention de 21 200 € au titre du Plan de Relance du Gouvernement.

Enfin, je tiens à remercier la présence des élèves et collégiens, des enseignantes et professeurs aux cérémonies officielles de commémoration. Certains ont présenté des documents personnels comme des lettres de soldats, issues de leur famille, pour l'exposition, et d'autres ont lu des lettres de Poilus, ont chanté La Marseillaise... Il est important d'associer les jeunes générations à ces événements au titre du devoir de mémoire.



En ce qui concerne le collège de la Vallée de l'Ouanne, Bruno Labouré, principal de l'établissement, a accueilli, en septembre dernier, les nouveaux 6ème, en présence de Marc Gaudet, président du Conseil départemental, Frédéric Néraud et Corinne Melzassard, conseillers départementaux.





RESTAURANT SCOLAIRE

Plus de 150 enfants âgés de 3 à 11 ans mangent à la cantine. Le dispositif d'accueil des élèves a été reconduit pour éviter le brassage et limiter la propagation du virus. Deux services à l'école élémentaire sont assurés pour permettre de maintenir le calme nécessaire à un moment important de la journée des enfants. Deux agents, Valérie Bernard à l'école élémentaire et Marie-Noëlle Cabak à l'école maternelle, responsables, sont assistées du personnel de l'équipe d'animation pour le service, la logistique et la surveillance pendant la pause méridienne.

A ce jour, les repas sont toujours confectionnés et livrés en liaison froide sur chacun des deux sites par la société Convivio, dans le respect des recommandations nutritionnelles et des prescriptions sanitaires en vigueur. Mais nous gardons l'espoir de voir prochainement l'ouverture d'une cuisine centrale sur le territoire de Château-Renard. Je tiens à remercier tout le personnel de restauration et d'encadrement qui n'a pas la tâche facile tous les jours et je salue ses compétences et son professionnalisme.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est un espace de loisirs et de détente mais aussi un temps éducatif à part entière. Il concerne un nombre important d'enfants. Les activités diversifiées, proposées sur les temps périscolaires, contribuent à leur épanouissement et à multiplier les champs d'apprentissage de l'enfant.

L'accueil périscolaire est assuré par Fabien Delamare, directeur et cinq adjoints d'animation. Cette même

équipe gère également le centre de loisirs, où les enfants sont accueillis le mercredi.

L'accueil périscolaire maternelle et élémentaire, qui est bien plus qu'une garderie, est ouvert uniquement durant l'année scolaire, hors période vacances scolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7 h, et jusqu'à 19h.

Son taux de remplissage matin/soir est en nette progression environ 70% en maternelle et 60% en élémentaire.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA 3CBO

Nous sommes victimes de notre succès. La fréquentation est maximale : 87,50% pour les petites vacances scolaires, 85% pour juillet et 100% pour août. Le projet des « 4 saisons » en maternelle est toujours d'actualité mais provisoirement à l'arrêt.

Quant à l'école de l'Odonna, une fresque a déjà été réalisée par « nos artistes en herbe ».

Par ailleurs, un projet « rénovation des murs » devrait voir le jour à l'intérieur de la salle d'accueil ainsi que sous le préau. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil.

ESPACE FAMILLE

La municipalité va bientôt ouvrir une plateforme internet «Espace famille». Elle va permettre aux familles de demander les inscriptions de leurs enfants à la cantine, de payer en ligne les factures de la restauration et l'accueil périscolaire 24h/24 et 7j/7. Enfin, chaque famille pourra aussi y consulter son dossier scolaire et périscolaire «Famille». De plus amples renseignements seront communiqués ultérieurement.

TRAVAUX

La clôture existante côté route de Melleroy de l'école de l'Odonna a été remplacée par des panneaux de grillage rigide plus résistants et en harmonie avec l'environnement, ainsi que la clôture séparative entre les deux cours. Merci à nos agents des services techniques pour ce travail !

A l'école élémentaire, l'installation électrique a entièrement été refaite dans les salles dédiées à l'association des parents d'élèves, de l'équipe d'animation du périscolaire et du centre de loisirs.

A l'extérieur de l'enceinte des écoles, le city-stade a été installé au stade depuis le 26 août dernier pour un montant de 61 997 € TTC, grâce aux 79% de subventions (40 583 € HT) : 18 000 € obtenus de l'État, 10 333 € de la région Centre-Val de Loire et 12 250 € du Département. Il accueille tout public, en libre accès et propose une multitude de disciplines sportives (football, basket, handball etc...).



Dans la surface qui reste disponible, la conception d'une plateforme en libre accès d'équipements de cardio-training, de musculation, de stretching, de fitness est en cours de réflexion afin de profiter des joies du sport en plein air ou d'une promenade sportive, avec des exercices simples et ludiques.



LA PAROLE DES CONSEILLERS *municipaux minoritaires*

Les trois élus de la liste Ensemble pour Château-Renard que nous sommes vous souhaitent une bonne Année 2023. Faisons des bouleversements climatiques que nous vivons désormais dans notre quotidien une opportunité d'aller vers de nouvelles valeurs et de nouvelles pratiques plus respectueuses, en lien avec notre planète.

Notre investissement dans notre commune, à votre service, se traduit par une participation régulière, constructive et dynamique, à la vie municipale, que ce soit aux conseils, commissions, réunions et autre participation bénévole lors des festivités, tout cela en plus de nos investissements associatifs respectifs, car nous croyons que la citoyenneté se doit de s'exprimer sur tous les fronts, sans autre but que l'intérêt commun.

De fait, notre seul objectif est que les décisions prises, les budgets votés le soient pour une vie meilleure dans notre cité. Dans ce sens, nous nous réjouissons que la commune soit, à l'heure où nous écrivons ces lignes, éligible à l'appellation « Petite cité de caractère ». Cette reconnaissance a toujours été l'un de nos objectifs principaux, et nous espérons que le village arborera prochainement ces panneaux prestigieux. Notre commune doit faire de sa beauté et de son charme un atout majeur, qui la distingue au cœur du Montargois.

Bravo aux services techniques d'en prendre autant soin ! Et nous félicitons également les commerçants et les habitants qui l'embellissent.

« MON VILLAGE EST MA MAISON »

Cependant, il reste du chemin à accomplir. En tant qu'élus municipaux, ayant une voix au conseil communautaire, nous soutenons le projet solidaire et novateur de tiers-lieu, qui sera peut-être le point de départ, l'élément d'émulation qui permettra au centre-ville de se réveiller, de s'embellir, de se distinguer. Il faudra que toutes les volontés, municipales, commerçantes et privées, bref, citoyennes, aillent dans le même sens pour remporter ce challenge ! C'est une aventure passionnante à construire ensemble.

Le « construire ensemble » est d'ailleurs la valeur qui nous rassemble tous les trois et nous fait réfléchir et agir au quotidien. Il pourrait se traduire par une formule : « Mon village est ma maison, mon territoire est ma maison ». A l'heure du « rentring », du repli sur soi-même, cette culture partagée nous ouvre vers l'extérieur, vers l'autre. Elle induit le dialogue, le respect, l'écoute et l'acceptation des différences, elle motive l'action collective, celle que nous menons avec passion et indépendance d'esprit au sein de l'équipe municipale.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU 1^{ER} SEMESTRE 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTEAU-RENARD

Elles ont lieu à 19h au 1er étage de la mairie :

JEUDI 16 FÉVRIER

JEUDI 16 MARS

JEUDI 06 AVRIL

JEUDI 11 MAI

JEUDI 15 JUIN

JEUDI 6 JUILLET



Retrouvez ces dates sur l'application PanneauPocket ainsi que les comptes-rendus de séance sur le site internet https://www.chateau-renard.fr/actualites-mairie-chateau-renard-45-loiret-gatinais_fr.html

Ces réunions sont ouvertes au public.



LE MOT DU PRÉSIDENT

COMMUNAUTÉ de communes

Le temps des bilans de 2022 est arrivé pour la 3CBO.

Cette année fût riche en réalisations après 2 ans de pandémie plus contraignants.

Dès le mois de février, les élus se sont réunis afin de construire le projet de territoire pour la durée de leurs mandats.

Les priorités définies sont au nombre de 6.

1. SANTÉ

« Lutter contre la désertification médicale du territoire »

Comme de nombreux territoire, la 3CBO doit faire face à un manque de professionnels de santé. Malgré la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Germain-des-Prés (MSP), la télémédecine dans certains villages et quelques médecins libéraux, les départs en retraite ne sont pas remplacés et les habitants se retrouvent en très grande difficulté pour se faire soigner.

Les élus de la 3CBO ont choisi, pour palier ce manque, de recruter une coordinatrice de santé au 1er septembre 2022. Son objectif est d'attirer des professionnels de santé, d'interpeller les futurs candidats, en s'appuyant sur les différents dispositifs existants et en développant des outils innovants et créatifs.

Les premiers résultats sont déjà probants et devraient se concrétiser en 2023. La coordinatrice a également effectué un recensement précis des professionnels du territoire et mis à jour un annuaire consultable sur le site internet www.3cbo.fr, et grâce à ce QR code (ci-contre).



En parallèle, afin de pouvoir proposer immédiatement des cabinets opérationnels, la 3CBO a réalisé des travaux de rénovation et d'aménagement dans l'ancienne trésorerie de Courtenay. Trois cabinets médicaux y sont déjà disponibles ; d'autres cabinets étant vacants sur diverses communes du territoire.

N'hésitez pas à en parler autour de vous afin d'informer de potentiels professionnels de santé qui pourraient être intéressés (famille, amis, amis d'amis, visiteurs).

Vous pouvez contacter la coordinatrice : dev.sante@3cbo.fr / 02 38 95 25 15.

2. DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Créer de l'emploi sur le territoire »

Le tissu économique de la 3CBO est riche et très diversifié. Avec 8 zones d'activités et près de 1 500 entreprises, le territoire offre un panel très large d'industries, d'artisans du bâtiment, de commerces et de services.

Toutefois, quel que soit le secteur d'activité, ces entreprises peinent à recruter, alors que le besoin est bien réel et que le taux de demandeurs d'emploi sur notre territoire est l'un des plus élevés du Loiret.

Les élus de la 3CBO se sont donc donnés comme objectif d'accompagner les entreprises et les habitants à se rencontrer pour un résultat gagnant/gagnant. Au-delà des forums emplois organisés chaque année, la 3CBO a permis à 10 demandeurs d'emplois d'être formés à Château-Renard durant 6 mois en

mettant à disposition des locaux.

Elle a également recensé les besoins en emplois des entreprises locales afin de mieux diffuser les fiches de poste. Ces offres d'emplois seront régulièrement mises en avant sur le site internet de la 3CBO et diffusées via les communes.

Près de 100 emplois sont à pourvoir à ce jour près de chez vous (intérim, CDD, CDI, ouvriers, agents de maîtrise et cadres) ! Moins de kilomètres, plus de temps pour vous !

Renseignez-vous vite auprès de la 3CBO. deveco@3cbo.fr 02 38 95 25 15.

La 3CBO a par ailleurs fait l'acquisition de l'ancien Casino Place Armand Chesneau à Courtenay. Un architecte a été missionné pour remettre le bâtiment en état afin de proposer un lieu dédié aux entreprises. Au rez-de-chaussée, une boutique tremplin, une boutique éphémère, un show-room, un lieu de rencontres avec les chambres consulaires (CCI, CMA), un lieu de renseignements pour les dispositifs d'accompagnement de développement, de cession, d'acquisition, un espace pour des événements professionnels (ateliers, conférences, réunions...). A l'étage, un espace de co-working pour travailler sereinement et rompre l'isolement dans un espace dédié. Les travaux devraient commencer début 2023 avec une ouverture souhaitée début 2024. A noter que les acteurs qui le souhaitent peuvent participer à l'aménagement du site en contactant la Manager de Centre-ville : mcv@3cbo.fr / 02 38 95 25 15.

3. HABITAT & PATRIMOINE

« Rénovier et adapter »

La 3CBO a travaillé activement toute l'année afin de pouvoir proposer des aides financières pour 2023 aux propriétaires bailleurs de Courtenay et Château-Renard effectuant des travaux d'amélioration énergétique dans les biens mis en location (selon conditions) et aux propriétaires occupants pour le même type de travaux sur les autres communes du territoire. Une communication en ce sens sera faite très prochainement.

4. MOBILITE

« Des solutions à construire »

En milieu rural, la mobilité est un enjeu majeur surtout en ce moment au vu de la situation économique et énergétique que nous traversons. La 3CBO vous rappelle ici les dispositifs existants déjà sur le territoire

- Les lignes de bus régulières 4 (Courtenay/Montargis/Villemandeur) et 13 (Montcorbon/Montargis) sont ouvertes à tous et mises en place pour les lycéens se rendant à Montargis. Il est possible d'y prendre place en achetant un ticket directement au chauffeur ; les lycéens étant prioritaires. Horaires disponibles sur le site internet www.remi-centrevalde Loire.fr.
- Transport à la demande : possibles 2 demi-journées par semaine pour se rendre à Courtenay et Château-Renard. Service assuré soit par un taxi, soit par un minibus Rémi au départ du domicile. Réservation obligatoire et renseignement sur www.remi-centrevalde Loire.fr.
- Trajet à la demande de « rabattement » d'une commune à un point d'étape des lignes régulières. Ce service est disponible tous les jours, toute l'année. Renseignements sur www.remi-centrevalde Loire.fr.
- Co-voiturage : l'application « JV Malin » (www.jvmalin.fr) est l'outil commun des transports publics de la Région Centre-Val de Loire

avec les transports urbains de la Métropole, les lignes de bus et ferroviaires de la Région et les 4 plateformes de co-voiturage courtes distances (KAROS, KLAXIT, blabladiaily et Rezo Pouce).

Rezo Pouce est représenté sur le territoire par des panneaux verts le long de nos routes. Application téléchargeable : Rezo Mobicoop sur www.m.mobicoop.fr

Des projets sont à l'étude pour 2023 en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire (subvention pour achat d'un vélo électrique, autopartage de véhicules électriques). La mise en œuvre du parcours le long de la Cléry devrait également se concrétiser en 2023 pour une circulation sécurisée à vélo.

5. LOISIRS CULTURE SPORT

« Des associations et des équipements à mettre en valeur »

La 3CBO gère l'entretien de 3 gymnases, 2 piscines, 1 cinéma et 1 médiathèque, autant de lieux de rencontres et de divertissement pour les habitants.

En 2022, c'est le gymnase de Triguères qui a bénéficié de la réfection partielle de sa toiture, du ravalement de sa façade et la sécurisation de ses accès.

Côté animations sportives, les « 3CBOlympiques » ont été imaginées et organisées durant les vacances scolaires, et les journées « Sport'ouvertes » qui ont eu lieu en septembre afin que les associations puissent présenter leurs activités. Il a été également mis en place des interventions sportives dans les écoles primaires.

La 3CBO soutient toujours activement l'association VOX POPULI qui a pu cette année encore réaliser son festival FESTIVOX.

A travers le Plan d'Actions Culturelles Territoriales (PACT) porté par la 3CBO et soutenu par la Région

Centre-Val de Loire, le festival « Revenons à nos Moutons » a également été soutenu financièrement.

Par ailleurs, la 3CBO, en partenariat avec « Territoires d'écriture », a organisé le 17 septembre, lors des journées du patrimoine, le 1er festival de l'Art dans les mains, dans les jardins du Château de la Motte à Château-Renard.

Enfin, la 3CBO, en partenariat avec les communes de Château-Renard et Courtenay, a financé les deux concerts des Chœurs d'Arcana, organisés par « Territoires d'écriture ».

A Pas à Pages, la médiathèque communautaire et office de tourisme à Château-Renard, de nombreuses activités ont été proposées : ateliers mangas, escape game, grainothèque, fleurs en papier, des cafés débats... Les permanences numériques sont toujours en place pour un accompagnement individuel à la pratique des outils numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs, mails, logiciels ...). Prenez RDV : numerique@3cbo.fr / 02 38 28 52 71.

6. COMMUNICATION

« Un territoire qui gagnerait à être connu »

La 3CBO souhaite mettre davantage en avant tous les services qu'elle apporte aux habitants. Des questionnaires de satisfaction ont été réalisés pour mieux connaître vos besoins et mieux y répondre. L'identité visuelle a été revue pour davantage de cohérence et de visibilité, le site internet a été amélioré pour une utilisation simplifiée sur les téléphones.

Bien sûr, les sites internet 3cbo.fr et entreloiretseine.fr, les pages Facebook @3cbo et @tourisme3cbo, les comptes Instagram @3cbo et @tourisme3cbo sont toujours à votre disposition pour tout savoir des actions la 3CBO et de son actualité.

Au-delà des priorités de ce projet de territoire, les services de la 3CBO ont poursuivi leurs actions.

Ainsi, le service patrimoine a effectué des travaux de voirie avec la réfection de la tranche 1 de la route de Cudot, et de l'entretien de la voirie à La Selle-sur-le-Bied et à Foucherolles. Les éclairages des zones d'activités ont également été rénovés en led.

Le service de collecte a commandé de nouvelles bennes à ordures qui arriveront en 2024 et ainsi permettront de revoir les circuits de collectes.

Côté déchetteries, le projet d'Eco-Pôle se dessine peu à peu avec une étude de faisabilité à proximité de Courtenay. Enfin, les conventions spéciales (papier, verre, carton) ont été revues.

Le service SPANC quant à lui, au-delà de ses missions quotidiennes d'accompagnement des habitants pour leur assainissement non collectif, a réalisé la pose des repères de crues obligatoires depuis les inondations de 2016. Un travail lié au transfert de compétences Eau et Assainissement des communes à la 3CBO, a été engagé pour une mise en œuvre en 2026.

La révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours avec une finalisation prévue en 2023.

Les enfants du territoire n'ont pas été oubliés !

Les animations ont repris dans toutes les structures petite enfance. Une micro-crèche neuve a été ouverte à Bazoches-sur-le-Betz en avril. Elle peut accueillir 12 enfants. Une commission d'attribution des places en Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) a été

créée afin de respecter l'équité d'attribution.

Au niveau du Relais Petite Enfance (RPE), un guichet unique pour les demandes de garde d'enfants en crèches ou auprès d'assistantes maternelles a été mis en place (guichet-unique.enfance@3cbo.fr). Les animations hors les murs ont repris normalement.

Les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont également repris leurs activités. La fréquentation a fortement augmenté cet été.

La Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA) d'Ervauville, gérée par le CIAS de la 3CBO, a repris ses nombreuses animations et sorties pour le grand bonheur des résidents. Différents services sont également proposés : coiffeurs, esthéticienne ...

Il est à rappeler que les appartements sont aménagés avec les meubles et décorations des résidents leur offrant ainsi tout le confort et le bien-être nécessaires. Un plus et pas des moindres, les repas sont confectionnés sur place. Des appartements sont disponibles actuellement, pour plus d'informations et/ou une visite : marpa.sainteros@3cbo.fr / 02 38 87 75 50.

La 3CBO est à vos côtés au quotidien et à votre disposition : 02.38.95.25.15. / accueil@3cbo.fr

Je souhaite terminer en vous souhaitant une très belle année 2023.

Christophe BETHOUL,
Président de la 3CBO

ET TRAITEMENT DES DECHETS DE LA 3CBO

Le service collecte et traitement des déchets organise tout au long de l'année, le ramassage des déchets d'ordures ménagères, des emballages, du papier, du verre, des cartons et des biodéchets, en porte-à-porte ou en points d'apports volontaires.

La collecte des ordures ménagères s'effectue à une fréquence d'une fois par semaine, toutes les semaines, pour une grande partie des communes de la 3cbo (20 communes sur 23).

Les communes de Chuelles, La Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais sont, quant à elles, collectées une fois tous les quinze jours, en alternance avec la collecte des recyclables (emballages et papiers en mélange = multimatériaux).

La commune de La Selle-sur-le-Bied bénéficie de la collecte en porte-à-porte des recyclables depuis le 08 novembre 2021.

Afin de sensibiliser davantage les habitants à mieux trier leurs déchets, une campagne de communication a été lancée en avril 2022. Chaque habitant a reçu dans sa boîte aux lettres, un guide pratique des déchets et un règlement de collecte.

QUELQUES RAPPELS SUR LES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES :

- les déchets ménagers doivent être mis impérativement dans des sacs fermés puis déposés dans le bac de collecte,
- les bacs d'ordures ménagères et de tri doivent être systématiquement sortis la veille de la collecte et positionner de façon visible,
- les sacs au sol ne sont pas autorisés, ils ne seront pas ramassés,
- lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'une journée (ex : si votre jour de collecte habituel est le lundi mais que ce jour-là est férié, votre collecte aura lieu le mardi et ainsi de suite).

RAPPEL DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

Les déchèteries de La Selle-sur-le-Bied, Courtenay et Château-Renard, sont accessibles uniquement pour les habitants du territoire de la 3CBO munis d'une carte de déchèterie. Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les gardiens ont pour consigne de refuser l'entrée des véhicules 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la 3cbo.fr

CALENDRIER DES FÊTES

prévisionnel 2023

FÉVRIER

Mardi 7
AG - UCAVO

MARS

Dimanche 5
Fête Loisirs Créatifs - MJC

Samedi 11
Repar Café

Samedi 18
Journée Nettoyage
de la ville - Mairie

Samedi 18
Tournoi 6 heures Tarot -
Amicale de tarot

AVRIL

Samedis 1 au 15
Quinzaine de Pâques -
UCAVO

Samedi 8
Chasse aux oeufs MJC -

Dimanche 16
Vide-grenier - UCAVO

Samedi 29
Concours de pétanque -
Amicale des boulistes

Dimanche 30
Repas dansant -
Comité des fêtes

MAI

Lundi 08
Cérémonie
du 08 mai 1945

Samedi 13
Arrivée Tour du Loiret

Marché semi-nocturne -
Mairie

Dimanche 21
Mix'térature - Territoires
d'Écritures et Vox

Vendredi 26
Festivox - Vox

**Sam 27, dim 28
et lundi 29**
Fête de la Pentecôte -
Mairie et associations

Samedi 27
Festivox - Vox

Tournoi U15 - FCVO

Dimanche 28
Festivox - Vox

Tournoi U19 - FCVO

Vide-grenier -
Comité des fêtes

JUIN

Samedi 3
Concours de pétanque -
Amicale des boulistes

Concours de pêche
Enfants - BVO

Dimanche 4
Concours de pêche
Adultes - BVO

Tournoi Jeunes - TCVO

Dimanche 11
Tournoi Jeunes - TCVO

Vendredi 16
AG - FCVO

Samedi 17
AG - Amicale de Tarot

Dimanche 18
Tournoi Jeunes - TCVO

Dimanche 18
Cérémonie du 18 juin 1940

Ven 23, sam 24
Les Jeux Sportifs -
Mairie, CROS,
associations et 3CBO

JUILLET

Dimanche 2
Course caisses à savons -
Comité des fêtes & MJC

Fête du club - TCVO

Jeudi 13
Fête Nationale - Mairie
et Comité des fêtes

Vendredi 14
Brocante - UCAVO

**Vend 28, sam 29,
dim 30 et lundi 31**
Voyage à Metelen
Comité de Jumelage

AOÛT

Samedi 5
Festival des Draps
Blancs - 3A

Samedi 19
Concours de pétanque
Amicale des boulistes

19/08 au 03/09
Tournoi Adultes - TCVO

SEPTEMBRE

Samedi 2
Fête de plein air
Mairie et Partenaires

Marché semi-
nocturne - Mairie

Forum des associations

Dimanche 10
Championnat de France
motos anciennes -
Moto Verte

Samedi 16
AG - TCVO

Samedi 16
Journées du Patrimoine

Dimanche 24
Concours de pétanque -
Amicale des boulistes

Dimanche 24
Virades de l'espoir

OCTOBRE

Dimanche 1
Concours de tarot -
Soleil automne

Dimanche 22
Fête de la pomme -
Mairie et associations

Samedi 28
Halloween - MJC

NOVEMBRE

Dimanche 5
AG - Moto Verte

Samedi 11
Cérémonie du
11 novembre 1918

Dimanche 19
Animation -
Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

Dimanche 3
Concours de tarot -
Soleil d'automne

Samedi 9
Marché de Noël -
Comité des fêtes

Vendredi 15
Arbre de Noël - FCVO

Samedi 16
Loto - FCVO

16 au 30/12
Quinzaine de Noël -
UCAVO



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »